

Inscriptions scolaires



2024/2025

- Votre enfant est né en 2021 ?
- Vous venez d'arriver sur la commune ?

Pensez à l'inscrire pour son premier jour d'école.

Dès maintenant et jusqu'au 3 juin 2024

Inscription en mairie aux horaires d'ouverture :

Celles 05 46 49 51 67
Jarnac 05 46 49 50 71
Lonzac 05 46 49 54 03

Admission à l'école et visite :

Prendre rendez-vous par
téléphone au

Celles : 05 46 49 53 04
Jarnac : 05 16 48 80 03
Lonzac : 05 46 49 55 01

Documents à fournir :

A la mairie :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile

À l'école :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Certificat de radiation (sauf 1ère inscription).

